



Points forts : Le participant repart avec des solutions aux difficultés rencontrées dans la mise en application du texte.

Objectifs

- Connaître les enjeux clés des dernières réformes
- Intégrer les nouvelles obligations dans votre pratique des données personnelles

Programme

► Le RGPD

Entré en vigueur depuis quatre ans, il a fait l'objet de nombreux textes complémentaires, et a donné lieu à une refonte profonde de la loi du 4 janvier 1978.
Où en êtes-vous dans la connaissance des textes : existence et contenu ?

► La CNIL

Dotée de nouveaux pouvoirs et de nouveaux moyens, elle prononce de vraies sanctions, et pas uniquement contre les grands comptes.
Les petites et moyennes structures se voient infliger des amendes importantes.
Où en êtes-vous dans la connaissance de cette jurisprudence ?

► Vous

Quatre ans après l'entrée en vigueur du texte, où en êtes-vous dans votre conformité RGPD ?
Responsable du Traitement et/ou Sous-traitant ?

Quid de vos Fiches de registre ? De votre Registre des Traitements ?

Finalité du traitement et base légale : quelles différences, quelles conséquences ?

Politique de Confidentialité : rédigée, notifiée, actualisée ?
Salariés : informés, sensibilisés, préparés à la responsabilité personnelle qu'ils encourent en cas de violation des données ?

Charte d'utilisation de votre système d'information : rédigée, actualisée, expliquée ?

Règlement intérieur : actualisé ?

Mesures techniques et organisationnelles : mises en place, efficaces, coordonnées ?

Sous-traitants : conformes ?

DPO : désigné ?

Autant de questions qui permettent de dresser un bilan pratique de l'application effective des textes, ou ... de leurs difficultés d'application.

Démarche pédagogique

Etude des cas pratiques des participants : la formation se propose de revenir sur l'ensemble de ces questions, sous forme de cas pratiques et d'examen critique des documents apportés par les stagiaires.

Formateur

Avocat, spécialiste en droit du numérique
Membre de l'AFCDP (Association des Correspondants aux données personnelles).

Public

Toute personne chargée de veiller à la conformité RGPD de l'entreprise.

Prérequis

Être engagé dans une démarche de conformité RGPD, même modeste.

Modalités d'évaluation

Evaluation des acquis tout au long de la formation avec des exercices pratiques et des quizz.
Chaque participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

5 453 personnes formées en 2022

Dates de session

Nous consulter



194, rue de la Ronce
76230 ISNEAUVILLE



www.ceppic.fr



Toutes nos formations
sont réalisables
sur mesure en
intra-entreprise

CONTACT

Laetitia LIENARD

02.35.59.44.13

laetitia.lienard@ceppic.fr